



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

RAPPORT ANNUEL 2023

SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



INTRODUCTION

La loi portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010, soumet les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable. La nature des obligations issues de cette loi est précisée par le décret du 17 juin 2011 puis par la circulaire du 3 août 2011.

Ce rapport s'appuie sur les 5 finalités du développement durable :

1. Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources,
3. Epanouissement de tous les êtres humains,
4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
5. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le présent rapport porte sur la situation de la Communauté de la Riviera française pour l'année 2023.

Il prend en compte :

- ***Le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire.***
- ***Les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes.***
- ***L'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions conduites au titre des politiques publiques et des activités internes.***

L'objectif général de ce rapport est de donner davantage de lisibilité à l'action intercommunale en matière de développement durable.

Stratégie et actions de la collectivité en matière de développement durable

1- Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Durant cette année 2023, et en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons, la Communauté de la Riviera française a **poursuivi le travail d'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**.

Finalisation de l'élaboration de la stratégie :

À la fin de l'année 2022, une réunion interne entre les différents services de la Communauté de la Riviera française a permis d'échanger sur les projets et les missions menés par l'intercommunalité. L'enjeu de cette approche transversale était d'identifier les bases essentielles et préparatoires à l'élaboration de la stratégie. Par la suite, plusieurs ateliers ont été organisés, l'un avec les élus de la Communauté de la Riviera française et l'autre avec les agents des services, sur la base des résultats du diagnostic. L'objectif était d'entamer une réflexion sur l'avenir du territoire dans différents domaines : la mobilité, le logement, etc.



Ateliers de réflexion

Au début de l'année 2023, un travail de rédaction, sur la base de la stratégie finalisée, de la définition des axes stratégiques et au regard des objectifs quantifiés à l'horizon 2030 et 2050 (année référente dite de neutralité carbone) a été présenté et validé par les membres de la Commission Développement Durable et Tourisme (DDT) le lundi 27 mars. **Ce projet de stratégie a été approuvé par le Conseil communautaire, dans sa séance du mardi 11 avril.**

La stratégie, les axes et les orientations :

Axe 1 : Préserver la population de la Riviera française face aux risques sanitaires et naturels

- Orientation 1 : Améliorer la qualité de l'air par la réduction des émissions de gaz dues en partie aux transports.
- Orientation 2 : Garantir la ressource en eau et optimiser son usage.
- Orientation 3 : Protéger la population et les infrastructures contre les risques naturels.

Axe 2 : Assurer le long terme le bien-être et le cadre de vie des habitants de la Riviera française

- Orientation 4 : Réduire la consommation d'énergie des bâtiments.
- Orientation 5 : Favoriser la production d'Énergies Renouvelables.
- Orientation 6 : Lutter contre les îlots de chaleur.
- Orientation 7 : Préserver la biodiversité et les écosystèmes.
- Orientation 8 : Préserver les espaces naturels et les zones agricoles.

Axe 3 : Assurer une prospérité vertueuse de la Riviera française

- Orientation 9 : Développer une économie durable, notamment touristique sur l'ensemble du territoire.
- Orientation 10 : Favoriser les circuits courts.
- Orientation 11 : Utiliser le bâti ancien pour créer de nouvelles activités.
- Orientation 12 : Recycler et limiter la production de déchets.
- Orientation 13 : Favoriser une agriculture adaptée et volontariste, sur des parcelles identifiées.

Axe 4 : Associer l'ensemble de la population et les acteurs économiques pour vivre sur un territoire authentique, préservé, sain, naturel et non pollué.

- Orientation 14 : Agir avec les territoires voisins et les acteurs du territoire.
- Orientation 15 : Créer des partenariats avec l'Italie.
- Orientation 16 : Informer les habitants et être à l'écoute de leurs initiatives.
- Orientation 17 : Eduquer les enfants.



Réunion de présentation des Axes & Orientations

Quelques objectifs chiffrés de la stratégie :

Par rapport à l'année de référence 2012, les consommations d'énergie finale sur la Communauté de la Riviera française devront être réduites de -15 % en 2030 et de -30 % en 2050. La production totale d'énergies renouvelables à atteindre pour 2030 est de 282,9 GWh.

À l'horizon 2050, le territoire de la Riviera française aura réduit de -75 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES). D'autres objectifs chiffrés ont été fixés en termes de réduction d'émissions de polluants atmosphériques (PM 2,5, PM 10, Nox, COVNM, NH3, SO2).

Elaboration du plan d'actions :

Sur les bases du travail d'élaboration de la stratégie, les premiers ateliers de réflexion pour l'élaboration du plan d'actions se sont déroulés en mai avec les chefs de services de la Communauté de la Riviera française, les élus, les membres du Conseil de développement et partenaires (les thématiques traitées : logement, mobilité, espaces naturels, zones agricoles et biodiversité, énergies renouvelables, adaptation-eau, consommation responsable, adaptation-îlots et risques, tous ensemble). Chaque participant a pu s'exprimer lors des différents ateliers collaboratifs organisés sur 2 demi-journées.

À la suite de ces ateliers, toutes les propositions d'actions ont été regroupées dans des boîtes à idées. Ces dernières ont été mises **en ligne sur internet pendant plus d'un mois permettant, à toute personne, citoyen ou association, de pouvoir s'exprimer s'il n'avait pas pu participer aux ateliers organisés quelques jours plus tôt.**

À la fin de cette consultation libre, un nouveau travail de tri, de hiérarchisation et de ciblage des actions a été entrepris avec les différents services de la Communauté de la Riviera française permettant d'obtenir un projet de listing plus précis du plan d'actions. Ce travail, ainsi que l'armature d'une fiche actions ont été présentés aux membres de la Commission DDT, les membres du Conseil de développement de la Communauté de la Riviera française, les techniciens des services et les partenaires les 15 et 20 novembre. Ce listing a été présenté et approuvé par les Maires du Bureau Communautaire du 4 décembre et par les élus en séance du Conseil Communautaire du 11 décembre.

La rédaction des fiches-actions sera finalisée avec les services de la Communauté de la Riviera française au second trimestre 2024.

L'Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

Cette étape a été initiée

Rappel : L'EES doit aider à l'intégration de l'environnement dans l'élaboration du PCAET, c'est-à-dire que les choix opérés par la communauté d'agglomération ne doivent pas avoir d'effets néfastes sur l'environnement. Par exemple, l'installation d'éoliennes, en vue de produire de l'énergie propre, ne doit pas avoir d'incidences sur la migration des oiseaux. Ce document permet aussi de contribuer à la bonne participation et information du public avant et après que les décisions sont prises.

La première étape de ce document, l'Etat Initial de l'Environnement (analyse de la situation environnementale locale dans différents domaines permettant de dégager les principaux enjeux environnementaux sur le territoire), a été finalisée par le bureau d'études et présentée lors d'une réunion en comité technique le 18 avril 2023. **Cette évaluation se poursuivra en 2024 lorsque les fiches actions auront été mises au point.**

Concertation & communication

Site internet : La visée est d'informer le Grand Public sur le Plan Climat et son état d'avancement, de le sensibiliser aux enjeux du changement climatique et de pérenniser l'animation à travers l'actualité, les sondages et autres actions de communication. Le site internet est opérationnel depuis l'été 2023.

Une formation à destination des agents des services Communication est en cours de programmation pour 2024 afin de pouvoir alimenter en informations le contenu du site internet.

Stand PCAET : Un stand de sensibilisation et d'information a été tenu pendant 2 journées lors de l'organisation de l'événement Les journées de la mer à Roquebrune-Cap-Martin. Le premier jour, plusieurs élèves de classes de CM1 et CM2 ont pu découvrir la thématique du changement climatique, de manière pédagogique, en participant à un jeu de l'oie sur le climat. Le lendemain, la mise en place de panneaux a permis de sensibiliser les citoyens sur la démarche d'élaboration du Plan Climat, son diagnostic, la stratégie et les prochaines étapes.

Elaboration d'un plan de communication : l'élaboration d'une stratégie de communication doit permettre de sensibiliser le Grand Public au changement climatique et de valoriser les actions mises en place. Le prestataire a été choisi et des propositions de communication sur plusieurs années doivent permettre de mettre en lumière le Plan Climat de la Communauté de la Riviera française.

Partenariats et données

Le suivi et la participation aux travaux des différents partenaires se poursuit afin de pouvoir compléter l'action territoriale. Il s'agit notamment du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique (SARE) et le Plan de Protection de l'Atmosphère des Alpes-Maritimes (PPA 06), le portail des collectivités avec ENEDIS, GRDF....

Des financements complémentaires pour le suivi des actions du Plan Climat

Le 24 octobre, les techniciens de l'Agence de la Maîtrise de l'Energie et de l'Environnement (ADEME) ont présenté le dispositif Contrat d'Objectif Territorial (COT) aux membres du Comité Technique du Plan Climat de la Communauté de la Riviera Française. Ce dispositif permettrait de faciliter le suivi de la mise en œuvre du Plan Climat à l'échelle de la Communauté de la Riviera française en permettant d'obtenir des financements sur une durée de contractualisation de 4 ans. **Yves Juhel, le Président de la Communauté de la Riviera française, a ainsi transmis un courrier d'intention au Directeur de l'ADEME pour l'informer de l'intention de soumettre en Conseil Communautaire une délibération l'autorisant à s'engager dans l'élaboration d'un COT.**

Pour ce qui concerne sa **compétence Habitat**, la Communauté de la Riviera française s'attache également à lutter contre le changement climatique :

Elle poursuit son **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**. Ce dispositif, incitatif permet aux propriétaires bailleurs ou occupants, de bénéficier de subventions importantes (+ 15% en sus), pour rénover ou adapter leurs biens en résidence principale : **290 logements aidés dans leurs travaux sont prévus jusqu'en 2026**. L'accompagnement est gratuit pour les habitants et les copropriétés sur rendez-vous auprès d' URBANIS 04.93.83.83.75 et opahcarf@urbanis.fr

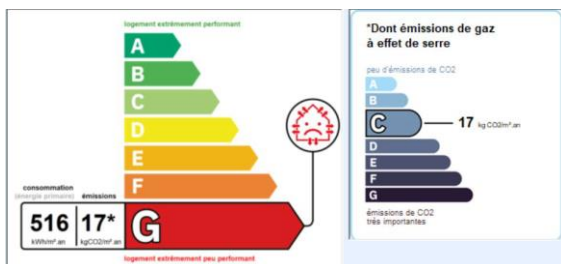


Ce programme partenarial, permet :

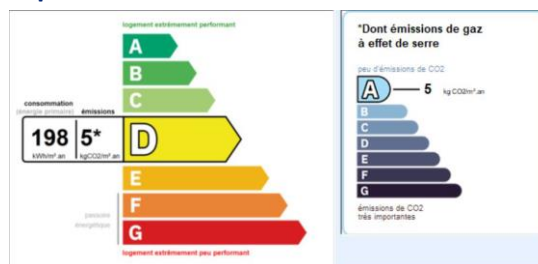
- la réhabilitation de logements indignes ou insalubres,
- le maintien de personnes âgées ou dépendantes dans leur logis,
- la location sociale et défiscalisée pour une durée de six ans.

L'OPAH déploie un large volet tourné vers ces actions d'économies d'énergie pour résorber l'habitat énergivore notamment celui qui ne peut plus être loué depuis l'adoption de la Loi Climat Résilience. Un exemple des six logements réhabilités : GAIN ENERGETIQUE > 60 %

Avant :



Après :



Les déperditions thermiques sont sources de perte financière et d'inconfort qui peuvent être lourds. Le dispositif de la Communauté de la Riviera française s'inscrit ainsi dans la lutte contre ce gaspillage énergétique et permet d'investir dans des travaux conséquents, mais vertueux tels que : l'isolation par l'intérieur des murs - remplacement des menuiseries bois en simple vitrage par du double vitrage + reprise plomberie & électricité + pose chauffe-eau électrique thermodynamique + pose d'un poêle à granule.

2- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

La Communauté de la Riviera française gère **5 sites Natura 2000 terrestres et 1 site Natura 2000 marin**. En 2023, l'animation des 5 sites Natura 2000 s'est poursuivie. Ces sites sont les suivants :

- Mont Chajol,
- Marguareis - La Brigue, Fontan – Saorge,
- La Bendola,
- Sites à chauve-souris de Breil-sur-Roya,
- Vallée du Careï-Collines de Castillon.

Les actions ont été financées à 100% par les aides publiques : 47% par l'Etat et 53% par l'Union Européenne. Elles ont porté sur :

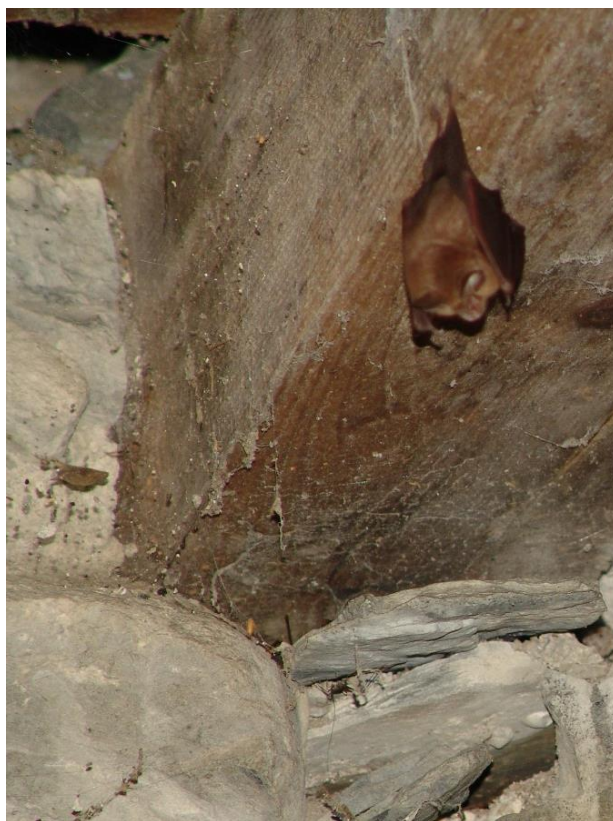
Le **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEc) de la Riviera française**. Il a été validé par la Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAFF) sur la période 2023-2027. Les mesures contractualisables répondent à l'enjeu biodiversité par le maintien des pâturages et l'augmentation de la surface herbeuse. L'augmentation de la surface en herbe se fait par de l'ouverture de milieux (débroussaillage). 5 contrats ont vu le jour après la réalisation des diagnostics agroenvironnementaux effectués par les chargées de mission sur les unités pastorales avec les éleveurs, l'ONF et le CERPAM. 8 autres contrats sont prévus pour 2024.

Dans le cadre de la préservation **des pelouses à orchidées**, 3 contrats Natura 2000 sont en cours sur la commune de Saorge. Des actions de débroussaillage ont été financées par Natura 2000 les années précédentes afin d'ouvrir ces secteurs d'intérêt pour l'évolution des pelouses à orchidées. Les suivis de l'évolution de ces pelouses se font tous les ans par la chargée de mission Natura 2000 afin de surveiller l'évolution de ces pelouses.

Suivis scientifiques

Les prélèvements de graines et leur bancarisation dans le **programme Européen Life Seed Force** sur la flore patrimoniale à Castellar et Castillon (Gentiane de Ligurie et Nivéole de Nice) ont été réalisés avec le conservatoire botanique méditerranéen.

Comme chaque année, la chargée de mission a réalisé un suivi **des orchidées** présentes sur la commune de Saorge afin de surveiller l'évolution de la population.



Suivis des chauves-souris & des orchidées sauvages

Le suivi des **chauves-souris**, a confirmé que les populations sont intactes après la restauration du toit de Notre Dame du Mont à Breil-sur-Roya, gîte de reproduction des Chiroptères d'importance nationale majeure.

À la demande de la DREAL, le bureau d'étude Asélia doit réaliser pendant 5 ans un suivi de la colonie de chauves-souris présente au Monastère de Saorge. Cette demande a été faite suite aux travaux de réfection de toiture du Monastère. Ainsi, le suivi et une prospection de gîtes dans le village ont été faits à l'été 2023 suivi d'une conférence sur les chauves-souris sur la commune animée par Aselia et la chargée de mission N2000.

Le panneau d'information du site N2000 Mont Chajol a été mis en place.

Les 6 formations à la restauration de murs en pierres sèches se sont déroulées sur les sites N2000 avec succès. Elles permettent de mettre en valeur un savoir-faire ancestral. 15 personnes étaient présentes à chaque formation.

La soirée sur la **pollution lumineuse** et ses effets sur la biodiversité et les dépenses énergétiques a eu lieu à Menton, le 14 octobre une soixantaine de participants a suivi une conférence sur ce thème. Ils ont effectué une balade nocturne pédagogique pour découvrir les points forts et faibles des luminaires de la commune sur le secteur du Monastère de l'Annonciade et ont pu observer au télescope le ciel étoilé.

Une session auprès d'élèves de BTS de restauration des berges de la Roya (arrachage de plantes exotiques et plantation d'essences autochtones) a été coorganisée par N2000, la fédération de la pêche et le service GEMAPI de la Communauté de la Riviera française.

Information, communication et sensibilisation la gestion administrative et financière et l'animation de la gouvernance des sites

La gestion des sites Natura 2000 est passée de l'Etat à la région le 1er janvier. La demande de paiement de la convention d'animation pour 2021-2022 des 3 sites N2000 : **Mont Chajol, Sites à chauve-souris de Breil-sur-Roya, Vallée du Careï-Collines de Castillon**. La convention d'animation des 2 sites Natura 2000 Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge et La Bendola avait été prolongée par avenant jusque fin 2023. Le dossier de renouvellement de cette convention a été préparé en 2023 pour 3 nouvelles années 2024-2026. Cette convention sera financée à 100% à hauteur de 80% Europe et 20% Région.

Évaluation des incidences

Plusieurs demandes d'évaluations d'incidences ont été traitées par le service Natura 2000. Elles concernaient des accompagnements pour des manifestations ou encore pour des travaux d'aménagement. Sur les sites Marguareis et La Bendola, 3 évaluations d'incidences ont été traitées pour des demandes de travaux : reconstruction de la station d'épuration de Saorge, installation d'un abreuvoir chez un éleveur sur la commune de La Brigue et projet de restauration d'un sentier par le département sur la commune de Saorge.

Sur les sites N2000 Mont Chajol, Sites à chauve-souris de Breil-sur-Roya, Vallée du Careï-Collines de Castillon :

- 11 avis et recommandations pour des travaux d'aménagements.
- 4 avis et recommandations pour les manifestations sportives. Pour le Trail des Merveilles à Breil-sur-Roya du dimanche 5 mars, les 450 participants et la quarantaine d'organisateur ont été sensibilisés aux bonnes pratiques en milieux naturels avec des renseignements sur les habitats et les espèces de faune et de flore endémiques et patrimoniales à fort enjeu rencontrés sur les parcours.

De nombreuses recommandations ont été faites aux porteurs de ces différents projets afin de préserver au mieux l'environnement.

Site Natura 2000 marin du Cap Martin

L'année 2023 a notamment été consacrée au lancement de la nouvelle phase d'animation avec l'approbation en comité de pilotage du 5 décembre du **co-portage de l'animation du site pour la période 2024-2026**.

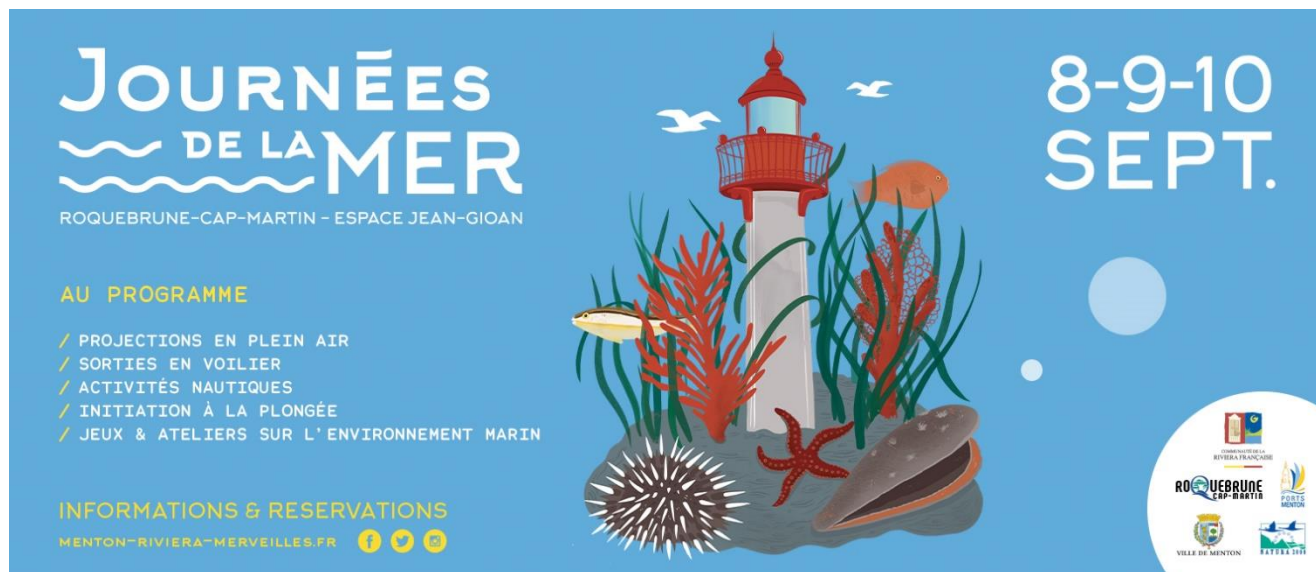


Littoral Est du Cap Martin

Cette nouvelle phase d'animation s'appuiera notamment sur l'important travail effectué par la Communauté de la Riviera française en 2023 afin de renforcer son implication dans la préservation du milieu marin parmi lequel on peut citer la **poursuite de la démarche d'extension du site Natura 2000 jusqu'à la frontière monégasque**, la conduite de réflexions sur la mise en place de zones de protection forte au sein du site, le démarrage de deux études d'acquisition de connaissances sur les herbiers de posidonie et de cymodocées et la candidature à l'appel à **projets Interreg Marittimo 2021-2027 CAP'M par le biais du projet de Coopération entre les Aires marines Protégées Cap Martin et CAPo Mortola**.

Au-delà de ce travail, les actions de communication et de sensibilisation, engagées pour certaines depuis 2019, ont été poursuivies et enrichies. Notamment, l'année 2023 aura profité d'une saison estivale riche en événements avec la particularité d'avoir pu se joindre aux stands de sensibilisation proposés par le service Elimination et Valorisation des Déchets tout au long de l'été. **Saison clôturée par la 4^e édition des Journées de la mer, les 8, 9 et 10 septembre sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin.**

La programmation estivale dédiée à la sensibilisation du grand public sur la richesse naturelle du territoire a accueilli de nombreux stands de sensibilisation (protection de la biodiversité marine, gestes écocitoyens, biodégradabilité des déchets en mer, etc.). Des balades en mer sur le thème de la biodiversité marine (partenaires : SOS Grand Bleu et La Balade en Mer Mentonnaise) ainsi que des randonnées subaquatiques (partenaire : Rand'eau évasion) ont complété ces stands pour faire découvrir au plus grand nombre la richesse et la diversité de nos fonds marins. **Au total, plus de 200 personnes auront été sensibilisées au cours de cette campagne estivale.**



Enfin, la **4^e édition des Journées de la mer** a été l'occasion de dédier une journée en ouverture à la finalisation du parcours de sensibilisation dispensée aux élèves des classes partenaires. Au-delà de cette nouveauté, la projection de films en plein air en soirée a été reconduite autour des documentaires « Souffles de Vie » de l'association Live Together et « Méditerranée, l'Odyssée pour la vie » de Frédéric Fougea et a rencontré un beau succès avec la présence de près de 250 spectateurs.

Des ateliers, expériences scientifiques et sorties en mer sur le thème de la préservation de la biodiversité marine ont permis de sensibiliser près de 700 personnes. En parallèle, les initiations proposées par la base nautique de la commune de Roquebrune-Cap-Martin ont bénéficié à près de 170 participants.

Les fondations bâties au cours de l'année 2023 en matière de préservation du milieu marin constituent le socle de la stratégie souhaitée pour **les 3 prochaines années, consacrée notamment à la coopération transfrontalière et à la surveillance des mesures de gestion élaborées.**

3- Agriculture identitaire

Le service Agriculture de la Communauté de la Riviera française a pour mission de redynamiser les filières agricoles locales : agrumes, olives, châtaignes, ainsi que la pratique du maraîchage et de l'élevage afin de favoriser l'installation d'agriculteurs sur le territoire.

De nombreux projets et actions ont été poursuivis ou entrepris pour **redynamiser l'agriculture locale tout au long de l'année 2023.**

Le projet de valorisation du foncier agricole pour les filières oléicole et castanéicole (financé par le FEADER) qui s'achève a permis de recenser les zones agricoles en friches à potentiel sur le territoire. L'objectif de ce projet est de **redynamiser les filières oléicole et castanéicole en remettant en culture les parcelles en friches** afin que les cultures patrimoniales du territoire se développent. Un travail d'animation foncière a été effectué avec des réunions d'information foncière à destination des propriétaires fonciers pour dynamiser le marché foncier et les informer des outils à leur disposition pour remettre en culture ces parcelles en friches.

À la suite du travail de recensement des parcelles communales à vocation agricole entrepris en 2022, la Communauté de la Riviera française a déposé un appel à projets du fonds MAIF pour le vivant pour financer des travaux de remise en état de terrains en vue de pratiques agricoles biodiversifiées. Cet appel à projets a pour objet de financer des actions d'intérêt général favorisant la protection de l'environnement et la restauration de la biodiversité en faveur de l'adaptation des territoires au changement climatique. Les résultats devraient être annoncés en avril 2024.

La société coopérative d'intérêt collectif « **Les Hespérides** » a été créée en 2022 pour garantir le développement de la filière du Citron de Menton IGP, **valoriser et commercialiser les productions locales de qualité.** La structure regroupe des producteurs membres de l'APCM (association pour la promotion du Citron de Menton), salariés, collectivités, partenaires associatifs et bénéficiaires. En février 2023, elle est **devenue station de conditionnement.** Aujourd'hui encore hébergée dans les locaux de l'ESAT de Menton, **la coopérative a pour projet de disposer de ses propres locaux afin de développer ses activités de manière indépendante.**



Ateliers-formations de restauration des murs en pierres sèches

Deux journées de formation de taille d'oliviers ont été organisées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Alpes-Maritimes (CAUE 06) en partenariat avec la Communauté de la Riviera française et l'association France Olive. Une journée de formation a été organisée le vendredi 31 mars à

destination des employés municipaux du territoire de la Roya concernant les parcelles d'oliviers communales. Cette journée a réuni une dizaine d'employés. Une seconde journée est intervenue le samedi 1er avril à destination des oléiculteurs particuliers, qui a rassemblé une vingtaine de personnes. Ces deux journées étaient animées par un technicien professionnel de France Olive dans le but de remettre en valeur l'oléiculture de la vallée. Les formations, gratuites, se déroulaient à Breil-sur-Roya.

Réhabilitation de murs en pierres sèches

Les emblématiques murs en pierres sèches sont des marqueurs importants du paysage agricole, durables, ils sont aussi écologiques car sans matériaux polluants. Structurant fortement les espaces agraires, imposant au regard des lignes, des paliers, des escaliers, ils permettent de :

- Réguler les eaux de pluie
- Lutter contre les incendies
- Former des bandes cultivables grâce aux terres remodelées soutenues par des murets de pierres sèches.

Fin décembre 2022, la Communauté de la Riviera française a répondu favorablement à une **sollicitation du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et a candidaté à un projet « inter espace valléen » de valorisation du patrimoine en pierres sèches**. En partenariat avec différents acteurs locaux, le projet entend structurer une filière pierres sèches dans les Alpes du Sud. Le projet prévoit un inventaire du patrimoine en pierres sèches et des activités de médiation et valorisation du patrimoine en pierres sèches. Les demandes de subvention sont en cours d'instruction auprès des différents financeurs sollicités : Etat (FNADT CIMA), Région, FEDER Alpes. Le démarrage opérationnel est prévu pour avril 2024.

4- Qualité de vie et épanouissement de tous les êtres humains

Cette année, la Communauté de la Riviera Française a poursuivi ses actions engagées en faveur d'une meilleure gestion et de la prévention des déchets ménagers et assimilés. Dans l'optique du respect de la loi AGEC, Agir contre le Gaspillage pour une Economie Circulaire de 2020, et de proposer aux particuliers des dispositifs de tri à la source de leurs biodéchets, **9 sites de compostage partagé ont été mis en place sur le domaine public : 4 à Menton, 1 à La Turbie, 1 à Castillon, 1 à Sainte-Agnès, 1 à Beausoleil et 1 à Gorbio.**



Inauguration du site de compostage partagé du Careï

La vente de composteurs individuels à tarif aidé est bien sûr maintenue avec 3 465 composteurs vendus depuis 2010, dont 342 en 2023 (les ventes ont doublé par rapport à 2022), tout comme l'octroi d'une aide financière à l'achat ou la location de broyeurs à déchets végétaux (88 en 2023) ainsi à l'achat d'un lombricomposteur (6 en 2023).

Le déploiement des nouveaux équipements de collecte sur les communes du Haut et Moyen Pays s'est achevé : la quasi-totalité des bacs à déchets isolés a été remplacée par des points de collecte de proximité recevant les 3 flux de déchets et collectés avec un camion équipé d'une grue automatisée. Sur les 8 communes concernées, **les tonnages d'emballages et de verre ont augmenté respectivement de 5 et 8 %** par rapport à 2022. En 2022, l'augmentation annuelle des tonnages de ces flux avait été respectivement de 35 et 4 %.

Comme chaque année, la Communauté de la Riviera française a participé aux **événements locaux, nationaux et européens promouvant la réduction des déchets à la source et les collectes sélectives** tout en développant sa présence sur l'ensemble du territoire en saison estivale : une cinquantaine de stands d'information ont été tenus.



Animation estivale 2023 – Donnerie de Menton

La Communauté de la Riviera Française applique **l'extension des consignes de tri, les tonnages d'emballages ont augmenté de près d'environ 55% depuis 2016.**

Depuis 2018, **6 donneries** sont ouvertes dans 6 déchèteries communautaires. Ces équipements permettent de développer le réemploi. En 2023, **une moyenne de 500 visites mensuelles a été enregistrées.** Les donneries ont été complétées par des matériauthèques : des espaces abrités dédiés aux matériaux de bricolage installés dans chaque déchèterie communautaire.

Différentes actions de sensibilisation au développement durable ont été menées tant auprès des scolaires et du grand public. Les thèmes abordés sont :

- La promotion des comportements écoresponsables,
- La gestion, le tri et la prévention des déchets ménagers,
- Le compostage et les biodéchets.

En 2023, la promotion de la prévention des déchets s'est poursuivie avec la **3ème édition du programme « Objectif Zéro Déchet » sur la commune de Menton**. Cette édition est adaptée à l'échelle de la commune : elle est dimensionnée pour 30 foyers volontaires et non 15, et l'accompagnement dure 9 mois au lieu de 6 mois. Tout comme pour les précédentes éditions (Sospel et La Turbie), les foyers volontaires bénéficient d'ateliers et visites thématiques. Sensibilisés, ils découvrent ou approfondissent les actions quotidiennes possibles pour réduire leur production de déchets.

À l'occasion du déroulement en France de la Coupe du Monde de Rugby, la Communauté de la Riviera française a mené une opération promotionnelle de lutte contre le gaspillage alimentaire : une vingtaine d'établissements volontaires livrant des pizzas ont bénéficié de 4 000 boîtes à pizza personnalisées avec un visuel spécifiquement créé.



Action dédiée à la lutte contre le gaspillage alimentaire

5- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

Différents dispositifs ayant trait à la **Politique de la Ville** sont mis en œuvre par les services de la Communauté de la Riviera française. Ils concernent le développement urbain, le développement local, l'insertion économique et sociale et la prévention de la délinquance. Ces politiques sont mises en place et développées par l'intermédiaire de :

- La Maison de la Formation,
- Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Inter- communal,
- La Mission Locale de la Riviera Française,
- La Maison du Service Public,
- La Maison de la Justice et du Droit.

L'ensemble des habitants du territoire peuvent déposer leur dossier de demandes administratives (passeport, actes de naissance, etc.) auprès de la **Maison du Service Public de Menton**.

La Communauté de la Riviera française a attribué le marché de mise en œuvre de son **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**. Ce dispositif, applicable à l'ensemble du territoire, va permettre aux propriétaires de bénéficier de subventions afin de rénover ou d'adapter leurs logements. En plus de la vocation sociale de ce programme permettant **la réhabilitation de logements indignes ou insalubres et le maintien à domicile**, l'OPAH déploie un large volet tourné vers **les économies d'énergie**. Les déperditions thermiques sont sources de gaspillage d'énergie, de factures trop élevées et d'un inconfort qui peut être lourd. Le dispositif de la Communauté de la Riviera française s'inscrit ainsi dans la lutte contre ce gaspillage énergétique.

Dans le cadre de sa **compétence Mobilité**, la Communauté de la Riviera française a poursuivi ses efforts pour favoriser la cohésion sociale.

6- Dynamiques de développement et modes de production et de consommation responsables :

La Communauté de la Riviera française a déployé depuis 2019 un réseau de 36 bornes de recharges des véhicules électriques sur ses 15 communes.



Borne de recharge pour les véhicules électriques

La Communauté de la Riviera française a attribué depuis 2019 des aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique. D'abord fixée à 150€ par vélo durant la période 2019 à 2021, elle a été portée à 300€ depuis 2022. **1089 aides ont été délivrées pour 228.450€ dont 197 en 2023.**

Le réseau de transports publics de la Communauté de la Riviera française (réseau Zest) dispose depuis 2019 d'un **système d'information et de billettique qui permet de diminuer les impressions papier** de plans, fiches

horaires et titres de transports (titres de transports, plans et fiches horaires dématérialisés sur application mobile, écrans d'information et QR Code sur les poteaux d'arrêt et abribus).

Parallèlement, Communauté de la Riviera française s'engage de plus avec ses partenaires frontaliers pour une consommation raisonnée et durable des eaux de la Roya. En vertu d'un accord international conclu entre la France et l'Italie en 1967 au sujet de l'exploitation de la ressource hydrique de la Roya par la ville de Menton directement à Vintimille, en Italie, la Communauté de la Riviera française, qui a récupéré la **compétence Eau et Assainissement** en 2018, approvisionne une grande partie du bassin mentonnais en eau potable grâce à 2 puits situés dans le champ captant de Porra à Vintimille, peu avant l'embouchure de la Roya.

En octobre 2020, les territoires transfrontaliers des Alpes du Sud ont fait violemment face au changement climatique lorsque des pluies diluviennes et les crues brutales ont provoqué un lourd bilan humain et matériel dans les vallées. **La « tempête Alex » a eu pour conséquence de perturber les échanges entre le fleuve de la Roya et sa nappe**, nappe dans laquelle l'eau destinée à la consommation des habitants du bassin est puisée. Le niveau des puits dans lesquels l'eau est captée ne cesse de décroître. Ce phénomène préoccupe les structures françaises et italiennes impliquées dans la surveillance et la gestion de la ressource.

Déjà signataire d'un Protocole Transfrontalier dans lequel les acteurs de la Roya entendent coopérer pour protéger les ressources hydriques, tant en termes de quantité que de qualité, **la Communauté de la Riviera française s'est portée candidate fin 2022, à l'appel à projets « Transition » du programme Interreg Alcotra en tant que chef de file du projet Concert-Eaux OPERA.**



Création du nouveau logo Concert'Eaux OPERA

Après un été 2022 marqué par une sécheresse exceptionnelle, le partenariat du projet, qui réunit 7 structures françaises et italiennes locales impliquées dans la gestion et la surveillance du cours d'eau, est plus que jamais décidé à unir ses forces pour surmonter la crise hydrique qui frappe cette ressource commune de plus en plus menacée par le changement climatique. **Le projet prévoit notamment l'identification de nouvelles ressources en eau souterraines et la définition de scénarios d'exploitation de la ressource** en eau grâce à une convention de recherche et développement établie entre le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et la Communauté de la Riviera française dans le cadre du projet Concert-Eaux OPERA. **Le projet, sélectionné en mai 2023, bénéficie d'un budget de 2,4 millions d'euros, financé à 80% par le programme Alcotra.**

La Communauté de la Riviera française possède 32 sources, forages et prise d'eau disséminées sur l'ensemble de son territoire. Ces ressources sont fragiles et doivent être protégées. Les sécheresses successives de 2022 et 2023 l'ont démontrées.

La loi prévoit pour ce faire la mise en place de périmètres de protection à la fois administratifs mais également physiques. Depuis sa prise de compétence en 2018 la Communauté de la Riviera française a engagé **une démarche systématique de déclaration d'utilité publique de ces ressources afin de mettre en place ces périmètres**. C'est une démarche de longue haleine. Ainsi en 2023, l'Agence Régionale de la Santé a été sollicitée pour la protection des sources de Menaud et Pétrinca à Castellar, Libre à Breil-sur-Roya, La Fouze à Fontan.

Afin de pallier les difficultés rencontrées sur certaines ressources durant les deux années successives de sécheresse, la Communauté de la Riviera française a également engagée en 2022 et 2023 des recherches de nouvelles ressources. Des procédures de demande ont ainsi été engagées en 2023 pour la réalisation de forage sur les communes de La Turbie, Castillon et Sainte-Agnès. Les travaux devraient être engagés dès 2024.

Enfin, Communauté de la Riviera française a réalisé en 2023 d'important **travaux de renouvellement et de renforcement de réseau** afin d'améliorer et de sécuriser l'alimentation en eau de ses usagers comme la pose de 750 ml de canalisation de 600 mm de diamètre sur l'avenue Jean Jaurès à Roquebrune-Cap-Martin et la pose de 1 500 ml de canalisation de 100 mm de diamètre route de Sospel à Castillon et sur d'autres communes.



Travaux de renouvellement des réseaux

Par ailleurs, depuis 2014, les communes et leur CCAS accordent des « **chèques eau** » : le montant des chèques eau et les modalités et critères d'attribution sont propres à chaque commune. **En 2023, 214 chèques eau ont été accordés pour un montant de 13 825€.**

7- Politiques contractuelles en faveur du développement du tourisme durable

Le programme Espace Valléen

Lauréate de l'appel à candidatures pour la sélection des Espaces Valléens 2021-2027 depuis la fin 2021, la Communauté de la Riviera française, **dans le cadre de sa compétence « développement économique »** élargie à la promotion du tourisme, poursuit la transformation progressive de son modèle touristique en proposant, dans ses 11 communes de montagne, une offre touristique innovante, diversifiée en toute saison, dans une perspective de développement durable.

Le programme Espace Valléen est une initiative de l'Etat et des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur à laquelle la Communauté de la Riviera française a adhéré depuis 2015. Il apporte un soutien financier aux projets concourant à la diversification touristique du massif alpin.

La Communauté de la Riviera française, en qualité de structure porteuse de la stratégie Espace Valléen, **pilote et anime la mise en œuvre de cette stratégie en projets concrets pour le territoire.** Pour cela, la Communauté de la Riviera française mobilise une ressource interne chargée de l'ingénierie du plan stratégique. Interface entre les porteurs de projets et les financeurs du programme Espace Valléen, la Communauté de la Riviera française a accompagné l'émergence de plusieurs projets structurants pour le développement d'un tourisme vert et diversifié en 2013 :

- L'aménagement du tour du lac de Breil-sur-Roya et la création d'une base nautique (porteur : commune de Breil-sur-Roya),
- La création d'une maison de la pêche à Tende (porteur : commune de Tende),
- une étude pré-opérationnelle pour la création d'un parcours d'interprétation du patrimoine castellarais (porteur : commune de Castellar),
- Une étude de faisabilité pour la création d'un parcours d'eau vive sur la Roya (porteur : commune de Breil-sur-Roya),
- Un projet de coopération avec le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur pour la valorisation du patrimoine en pierres sèches (porteur : Communauté de la Riviera française).

Lors du **Comité de Pilotage annuel, 4 nouveaux projets ont été identifiés** comme prioritaires pour le territoire. Ce comité de pilotage a été organisé pour la 1^{ère} fois conjointement avec l'autre programme effectif sur le territoire depuis 2022, le programme Avenir Montagnes Ingénierie.

Le programme Avenir Montagne Ingénierie

Le Programme Avenir Montagnes Ingénierie est la déclinaison opérationnelle de la Stratégie Espace Valléen. Il a pour objectif de faire évoluer les 11 communes de montagne identifiées dans la stratégie Espace Valléen en une destination touristique durable, diversifiée et résiliente. Sous la direction du chef de projet, la mission consiste à concevoir, mettre en œuvre et suivre les initiatives de développement en étroite collaboration avec les communautés locales, les acteurs institutionnels et les partenaires économiques.

La démarche transversale adoptée illustre l'engagement de la Communauté de la Riviera française en faveur du développement durable, favorisant ainsi la cohérence et l'efficacité des actions pour maximiser leur impact positif sur l'ensemble du territoire, notamment à la suite des conséquences de la tempête Alex. Pour la mise en œuvre des différents projets, la Communauté de la Riviera française est soutenue par l'État via l'Agence

Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Mission interministérielle à la Reconstruction des Vallées (MIRV).

Développement de la Filière VTT - Cyclotourisme

Un diagnostic approfondi a été réalisé pour évaluer la filière VTT. Basé sur des entretiens, des données officielles et une collaboration étroite avec les acteurs locaux, cet état des lieux a servi de base à des actions concrètes.

Durant l'année 2023, plusieurs actions ont été entreprises, notamment le recensement de tous les sentiers suscitant un intérêt particulier pour la pratique du VTT, ainsi que l'évaluation des travaux nécessaires pour les rendre de nouveau attractifs pour les vététistes. Pour lancer une opération d'entretien et de remise en état de ces sentiers, la Communauté de la Riviera française a élaboré et signé des conventions avec les communes de Sospel, Breil-sur-Roya, La Brigue et Tende, ainsi qu'avec le conseil départemental des Alpes-Maritimes.

Afin de positionner la Communauté de la Riviera française comme une destination de premier choix pour le VTT et le cyclotourisme, et pour attirer une clientèle plus familiale, un projet de boucles de cyclotourisme au départ des gares SNCF des 5 villages de la Roya a été créé en vue d'une mise en œuvre en 2024.



Pratique du VTT sur la Riviera française

Plan Vélo de la Communauté de la Riviera française

Dans cette logique de **développement de l'utilisation du vélo** comme moyen de se déplacer, un plan vélo a été élaboré via le service Transport et Mobilité. Ce plan comprend des initiatives telles que le Savoir-Rouler à Vélo pour les élèves, la location de VTT à assistance électrique et des événements grand-public. Des budgets sont attribués, et la phase de mise en œuvre est en cours.

Identification des Besoins en Infrastructures Touristiques de la Vallée de la Roya

Une étude complète a été réalisée dans le cadre du Projet Avenir Montagnes Ingénierie pour **identifier les besoins en infrastructures touristiques de la vallée de la Roya**. Les 3 phases de l'étude, menées de juillet 2022 à février 2023, ont permis d'établir un programme de 13 actions visant à promouvoir le développement durable dans la région.

La 1^{ère} phase a consisté en un état des lieux exhaustif des infrastructures touristiques existantes. La 2^{ème} phase a approfondi la stratégie pour les infrastructures d'accueil, et la 3^{ème} a défini un programme concret. Les actions proposées incluent la diversification des hébergements, la valorisation des produits du terroir, le développement d'activités ludiques et la modernisation des structures touristiques. Ces actions, croisées aux opportunités du territoire, donneront lieu à des projets cohérents avec le besoin de développer un tourisme durable et écoresponsable.

Le programme européen de coopération transfrontalière entre les territoires alpins français et italiens : Interreg Alcotra

Déjà fortement impliquée dans les dans le programme de coopération territoriale européenne Interreg Alcotra, notamment via sa participation aux Plans Intégrés Territoriaux – PITER, **la Communauté de la Riviera française a souhaité poursuivre son engagement dans ce programme qui constitue un levier important d'actions et de projets encourageant la transition vers un tourisme durable et inclusif**, en capacité de faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

En 2023, elle a ainsi répondu à l'**appel à projets « Nouveaux Défis » publié par le programme Interreg Alcotra**. Elle s'est portée candidate en tant que partenaire de deux projets répondant à l'objectif 4.6 du programme : « Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale » :

- Piloté par la commune de Borgo San Dalmazzo (Italie), **le projet VERMENAGNA-ROYA III** réunit 11 partenaires français et italiens. Il entend proposer une offre touristique unifiée des 2 vallées (Vermenagna et Roya) autour de la ligne Nice-Cuneo. Dans un contexte de relance post Alex, le projet prépare le territoire transfrontalier à une relance touristique durable, inclusive et s'adressant principalement aux familles notamment dans la perspective du centenaire de la ligne Cuneo-Vintimille-Nice en 2028.
- Piloté par la commune de Limone Piemonte (Italie), **le projet RivierALP** réunit 9 partenaires français et italiens. Le projet se fixe pour objectif de créer une station verte connectant les différents itinéraires de randonnées cyclables et pédestres transfrontaliers afin de développer le tourisme vert et durable sur le territoire. La création de ce complexe outdoor s'accompagne par le développement et la promotion de services et d'activités économiques en mesure de diversifier l'économie locale et de générer de nouveaux emplois pérennes.

Développement durable & fonctionnement interne de la collectivité

1- Sensibilisation des agents aux comportements responsables

Outre les moyens mis à disposition pour le tri des déchets de repas et de bureau, les agents de la Communauté de la Riviera Française sont régulièrement encouragés à appliquer les éco-gestes de bureau :

- L'extinction des lumières et autres appareils électriques en quittant les bureaux
- L'optimisation des postes de travail pour bénéficier de la lumière naturelle
- L'utilisation raisonnée des impressions en favorisant l'impression sur du papier brouillon, en mode « 2 pages sur une » ou recto-verso. Les impressions et copies en couleur sont limitées
- L'utilisation raisonnable de la climatisation et du chauffage
- La sensibilisation à l'éco-conduite
- L'utilisation de vaisselle réutilisable (couverts, tasses, verres, etc.).

La prise en charge des abonnements de transports en commun pour les trajets domicile – travail, en vue d'inciter les agents à ne pas utiliser leur véhicule a été portée de 50% à 75 % au 1er septembre 2023.

2- Patrimoine et fonctionnement des services de la collectivité

Le siège de la Communauté de la Riviera française se trouve dans un immeuble datant de 2009. **Pour limiter les consommations énergétiques**, le système de climatisation réversible se coupe automatiquement chaque jour à 18h. En 2023, la Communauté de la Riviera française a confirmé **son engagement pour des modalités de fonctionnement des services généraux responsables** :

- Dans les commandes publiques, les labels environnementaux, les certifications, les actions ou process écoresponsables font désormais partie des critères d'analyse des marchés d'appels d'offres.
- Les procédures d'achat sont dématérialisées.
- La transmission des délibérations et des documents budgétaires aux services de l'Etat est dématérialisée.
- Les documents sont dématérialisés. Les projets de délibérations sont consultés sur des tablettes mises à disposition des élus et non plus imprimés.
- En interne, les notes de services sont transmises par courrier électronique.
- Les documents personnels sont remis en main propre, et non plus par voie postale.
- Dans le cadre des actions de sensibilisation au développement durable, les objets promotionnels offerts sont en matériau recyclé et/ou constituent un objet écoresponsable (éventails en bois, boîtes à goûter, sacs-cabas pliables et réutilisables, crayons en matériau recyclé, etc.). De plus, ces objets promotionnels ne sont pas des objets à usage unique.
- Les transmissions d'informations à un grand nombre de destinataires se font par voie électronique (hors transmissions et/ou notifications de documents officiels).

Conclusion

L'obligation pour la Communauté de la Riviera française de rédiger son rapport sur la situation en matière de développement durable lui donne **l'occasion de dresser un bilan annuel de ses actions et politiques en faveur des 5 finalités du développement durable.**

Au travers de ce douzième rapport, il se confirme la volonté de la collectivité de prendre en compte des critères écoresponsables dans l'exercice de ses compétences :

- Mobilité,
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Aménagement de l'espace,
- Développement économique,
- Habitat,
- Schéma de Cohérence Territoriale et protection de l'environnement.

Durant l'année 2023, la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne de la collectivité s'est poursuivie. La mise en œuvre du PCAET et du PLPDMA particulièrement, de la politique de reconstruction résiliente et vertueuse de la Vallée de La Roya également, mais aussi d'une façon générale de l'ensemble des dispositifs et projets portés par la **Communauté connaîtra certainement durant l'année 2024 un rythme plus marqué.**